

N° 6 – MARS 2019

INFORMATIONS STATISTIQUES

BILAN ET ÉTAT DE LA POPULATION DU CANTON DE GENÈVE EN 2018

A fin décembre 2018, la population résidante totale du canton s'établit à 501 748 habitants, dont 40,1 % d'étrangers. En 2018, la croissance de la population est modérée (+ 0,7 %), comme les deux années précédentes (+ 0,9 % en 2017 et + 0,6 % en 2016). A titre de comparaison, elle était de 1,7 % en 2015 et de 1,8 % en 2014, un rythme particulièrement soutenu.

En 2018, la croissance démographique genevoise s'explique presque autant par le gain naturel que par le jeu des migrations. Le solde migratoire (excédent des arrivées sur les départs) est plutôt faible : + 1 969 personnes.

Sa contribution à la croissance s'élève à 56 %. Les 44 % restants sont dus au solde naturel (excédent des naissances sur les décès) qui correspond à 1 558 personnes, un niveau légèrement inférieur à ceux enregistrés ces dernières années.

Au cours de l'année, le canton a franchi le cap des 500 000 habitants et celui des 300 000 résidents de nationalité suisse.

On recense 154 personnes âgées de 100 ans ou plus à fin 2018 (23 hommes et 131 femmes).

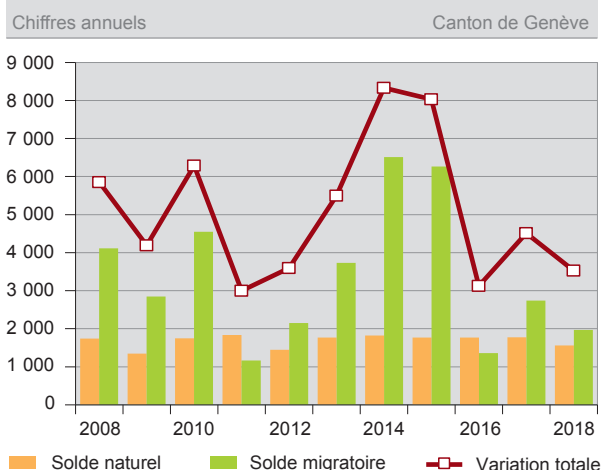
Bilan démographique selon l'origine, en 2018

Chiffres annuels	Canton de Genève		
	Suisses	Etrangers	Total
Population en début d'année	297 764	200 457	498 221
<i>Mouvement naturel</i>			
Naissances	3 042	1 960	5 002
Décès	2 633	811	3 444
Solde naturel	409	1 149	1 558
<i>Mouvement migratoire extérieur (1)</i>			
Immigrés	4 758	16 849	21 607
Emigrés	7 313	12 325	19 638
Solde migratoire	- 2 555	4 524	1 969
Changement d'origine	5 123	- 5 123	-
Variation totale	2 977	550	3 527
Population en fin d'année	300 741	201 007	501 748

(1) Personnes en provenance ou à destination de l'extérieur du canton.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

Solde naturel et solde migratoire, depuis 2008 (1)



(1) Solde naturel : naissances - décès. Solde migratoire : immigrés - émigrés.

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

FAIBLE HAUSSE DU NOMBRE D'ÉTRANGERS...

Pour la deuxième année consécutive, la population résidente étrangère n'augmente que très faiblement dans le canton (+ 550 personnes supplémentaires en 2018, soit + 0,3 %), malgré un gain migratoire et un gain naturel élevés (respectivement + 4 524 et + 1 149 personnes). A fin 2018, elle correspond à 201 007 personnes.

Ce résultat s'explique par le fait qu'un grand nombre d'étrangers sont devenus suisses (5 123), malgré l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur la nationalité¹, qui rend plus difficile l'obtention de la nationalité suisse depuis le début 2018. Un nombre important de dossiers de demande de naturalisation déposés avant le 1^{er} janvier 2018 ont été traités durant l'année 2018.

L'opération « Papyrus »

L'opération « Papyrus » lancée par le Conseil d'Etat genevois en septembre 2015 et qui s'est terminée pour le dépôt des dossiers à fin décembre 2018, vise à régulariser sous certaines conditions² les sans-papiers qui résident et travaillent dans le canton.

Du point de vue statistique, cette opération a un effet sur le nombre d'arrivées dans le canton, qui s'accroît et fait ainsi augmenter le nombre d'étrangers. En 2018, 3,5 % des 16 849 arrivées d'étrangers correspondent en fait à des régularisations.

A fin 2018, les étrangers représentent 40,1 % de la population résidente du canton, une proportion en baisse depuis le plafond atteint en 2014 (41,3 %). Six communes affichent une proportion supérieure à 40 % : Pregny-Chambésy (50 %), la ville de Genève (48 %), Vernier (44 %), Meyrin (44 %), Versoix (42 %) et le Grand-Saconnex (42 %). Parmi elles, Pregny-Chambésy est la seule commune avec une population inférieure à 10 000 habitants.

Près des deux tiers des étrangers sont originaires de l'UE28/AELE, 8 % d'un autre pays européen et 27 % d'un autre continent. Les quatre nationalités étrangères les plus fréquentes sont, dans l'ordre, la portugaise, la française, l'italienne et l'espagnole. Elles représentent au total 103 703 habitants, soit 52 % de l'ensemble de la population étrangère. Ces dernières années, des changements apparaissent en termes de nationalités. Entre fin 2013 et fin 2018, l'effectif des quatre principales nationalités a crû d'environ 5 100 personnes. Le nombre de résidents français a le plus fortement augmenté (+ 5 838 personnes, + 21 %), suivi de loin par les Espagnols (+ 852, + 6 %). La population italienne est restée stable, tandis que la population portugaise a diminué de 1 644 personnes (- 5 %). Les nationalités d'autres pays ont vu leur effectif progresser de manière marquée : le Kosovo (+ 1 099), le Brésil (+ 803) la Roumanie (+ 529), mais

aussi l'Erythrée (+ 1 042), la Syrie (+ 799) et l'Afghanistan (+ 473), ces trois derniers pays principalement pour des raisons relatives à l'asile. Au total, en cinq ans, la population étrangère s'est accrue de 7 933 personnes (+ 4,1 %).

En 2018, plus de la moitié (55 %) des résidents étrangers sont titulaires d'une autorisation d'établissement (permis C), 30 % d'une autorisation de séjour (permis B) et 10 % sont des fonctionnaires internationaux et des membres de leur famille. Les 4 % restants sont des personnes relevant du domaine de l'asile ou des titulaires d'une autorisation de courte durée (permis L).

... MAIS DE NOMBREUSES NATURALISATIONS

En 2018, la population résidente de nationalité suisse dépasse pour la première fois les 300 000 personnes (300 741 personnes à fin décembre). Après trois années consécutives de croissance marquée (+ 4 891 personnes en moyenne par an de 2015 à 2017), elle continue de progresser, mais moins fortement (+ 2 977 personnes en 2018). Cette croissance est due aux naturalisations qui, si elles réduisent la hausse de la population étrangère, contribuent d'autant à la croissance de la population suisse. En revanche, le jeu des migrations ne permet pas de faire augmenter cette population, les Suisses étant plus nombreux à quitter le canton qu'à s'y établir.

Entre 2013 et 2018, la population résidente suisse a augmenté plus fortement que la population dans son ensemble (+ 7,0 % contre + 5,8 %). Le nombre de Genevois a progressé de 14,7 %, tandis que celui des Confédérés a diminué de 3,7 %.

En 2018, le taux brut de naturalisation est de 2,6 % à Genève, en baisse par rapport aux trois années précédentes. Cette évolution est liée à l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur la nationalité le 1^{er} janvier 2018. En 2014, avant l'annonce de la révision de la loi, le taux s'élevait à 1,3 %. Durant les années 2015 à 2017, il était supérieur à 3 %, avec un pic à 3,6 % en 2016.

Logiquement, la majorité (73 %) des étrangers qui sont devenus suisses étaient titulaires d'un permis C. Les fonctionnaires internationaux et membres de leur famille en représentent 12 % et les titulaires d'un permis B 13 %. Rappelons que, dorénavant, depuis l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur la nationalité, seuls les titulaires de permis C peuvent faire une demande de naturalisation.

UN GAIN MIGRATOIRE PEU ÉLEVÉ EN COMPARAISON HISTORIQUE

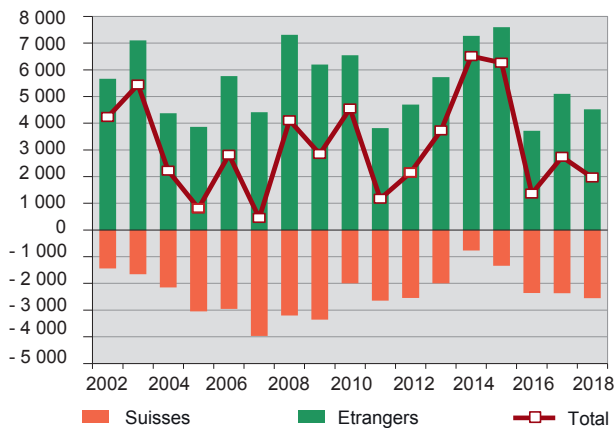
En 2018, le solde migratoire (+ 1 969 personnes) est positif, mais peu élevé en comparaison historique. Il est tout de même le principal moteur de la croissance démographique du canton.

Cet excédent migratoire s'explique par le gain migratoire étranger uniquement, qui s'élève à 4 524 personnes, dont

¹ A partir du 1^{er} janvier 2018, seuls les étrangers titulaires d'un permis d'établissement peuvent accéder à la naturalisation.

² Opération Papyrus : <https://www.ge.ch/document/brochure-papyrus/telecharger>.

Solde migratoire extérieur du canton, selon l'origine, depuis 2002 (1)
Chiffres annuels Canton de Genève



(1) Solde migratoire: immigrés - émigrés

Source : OCSTAT - Statistique cantonale de la population

2 272 ressortissants de l'UE28/AELE. En effet, comme chaque année depuis 1981, le solde migratoire est négatif pour les Suisses (- 2 555).

En 2018, 21 607 personnes sont arrivées de l'extérieur du canton (d'un autre canton suisse ou d'un autre pays) pour s'installer à Genève. Cet effectif est en légère baisse par rapport à celui de 2017 (22 385 immigrés) et il est faible en comparaison historique. Tant les arrivées de ressortissants suisses que celles des étrangers sont en recul en 2018. Les nationalités les plus représentées sont la suisse (22 %), la française (18 %), l'italienne (6 %), l'espagnole (5 %), la portugaise (4 %), l'anglaise (3 %) et l'étasunienne (3 %).

Les deux tiers des immigrés étrangers ont un permis B, 17 % un permis L et 5 % un permis C. De leur côté, les diplomates, fonctionnaires internationaux et membres de leur famille constituent 9 % des arrivées d'étrangers et les personnes relevant du domaine de l'asile 3 %.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre d'arrivées de requérants d'asile (permis N) diminue nettement. Il se fixe à 396 en 2018, contre 551 en 2017 et 1 074 en 2016.

Les 11 205 immigrés titulaires d'un permis B s'établissent dans le canton principalement pour travailler (42 % d'entre eux), dans le cadre du regroupement familial (33 %) ou pour se former (14 %). Les 2 816 immigrés ayant un permis L s'installent essentiellement pour travailler (61 % du total) ou pour se former (28 %).

Les immigrés étrangers³ ayant une nationalité de l'UE28/AELE s'installent dans le canton surtout pour exercer une activité lucrative (61 %), alors que les « hors UE28/AELE » s'établissent principalement dans le cadre du regroupement familial (40 %) ou pour se former (29 %). Seuls 12 % d'entre eux viennent pour travailler.

La très grande majorité des immigrés étrangers ayant un lieu de provenance connu⁴ viennent de l'étranger (91 %), essentiellement de France. Les 9 % restants arrivent principalement du canton de Vaud. Les immigrés suisses arrivent surtout de l'étranger (57 %), essentiellement de France (29 %), puis du canton de Vaud (21 %).

Les immigrés sont majoritairement d'âge actif : 57 % sont âgés de 20 à 39 ans et 21 % de 40 à 64 ans, ce qui contribue à compenser les effets du vieillissement de la population. Cela se vérifie par exemple au travers du rapport de dépendance⁵ de la population âgée de 65 ans ou plus, qui se modifie si l'on intègre ou non ces nouveaux arrivants. En 2018, il est de 26 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. Il passerait à 28 pour 100 si l'on ôtait les immigrés.

ÉMIGRATION RALENTIE CETTE ANNÉE ENCORE

Pour la troisième année consécutive, l'émigration du canton s'érode. En 2018, 19 638 personnes ont quitté le canton. Elles étaient 21 385 en 2015. Si le nombre de départs de Suisses (7 313) est relativement stable depuis 2015, les étrangers sont de moins en moins nombreux à quitter le canton : 12 325 en 2018, contre 14 203 en 2015, soit une baisse de 13 %. Toutes les catégories d'étrangers sont concernées, que ces personnes aient une nationalité de l'UE28/AELE (- 5 % entre 2015 et 2018), du reste de l'Europe (- 13 %) ou d'un autre continent (- 26 %).

En 2018, huit émigrés étrangers sur dix partent pour l'étranger et deux sur dix ailleurs en Suisse⁶. Parmi les émigrés suisses, six sur dix vont à l'étranger et quatre sur dix dans un autre canton. Dans l'ensemble, les destinations les plus fréquentes sont la France et le canton de Vaud.

UN GAIN NATUREL ÉLEVÉ

En 2018, le nombre de naissances atteint 5 002. Cet effectif, plutôt élevé, est néanmoins en dessous de la moyenne des cinq dernières années (5 117 naissances). Le nombre de décès est également important (3 444). Il est en légère hausse par rapport à 2017 et supérieur à la moyenne des cinq dernières années (3 337 décès). Seul un quart des décès concernent une personne étrangère.

³ Les immigrés étrangers dont le motif de séjour n'est pas connu sont écartés de l'analyse.

⁴ Pour 12 % des étrangers et 6 % des Suisses, la provenance est inconnue

⁵ Rapport entre l'effectif de la population âgée de 65 ans ou plus et l'effectif de la population en âge de travailler (20-64 ans).

⁶ Pour 29 % des étrangers et 7 % des Suisses, la destination est inconnue.

Ainsi, le solde naturel atteint 1 558 personnes en 2018. Il est plus important pour les étrangers (+ 1 149) que pour les Suisses (+ 409). Cette différence s'explique essentiellement par le faible nombre de décès d'étrangers (811). Schématiquement, le jeu des naturalisations fait que nombre d'étrangers meurent en tant que Suisses.

ÉVOLUTION DANS LES COMMUNES

Fin 2018, comme depuis fin 2015, 13 des 45 communes du canton comptent plus de 10 000 habitants⁷. Elles groupent 422 791 personnes, soit 84 % de la population du canton. Ces 13 communes ont vu leur population augmenter de 0,8 % en une année, soit un rythme similaire à l'ensemble du canton (+ 0,7 %).

Deux types de mouvements migratoires sont distingués dans les communes : avec l'extérieur du canton ou intercommunaux. Ceux avec l'extérieur du canton (+ 1 969 personnes dans l'ensemble du canton) représentent un gain de 1 562 habitants pour la ville de Genève. Les communes de la première couronne⁸ en gagnent 408, celles de la deuxième couronne⁹ 128 et les communes périurbaines¹⁰ en perdent 129.

Au jeu des mouvements intercommunaux, soit des personnes qui quittent une commune du canton pour une autre, la ville de Genève perd 1 615 habitants. Les communes de la première couronne en gagnent 326 (principalement Chêne-Bougeries et Lancy), celles de la deuxième couronne 1 247 (principalement Meyrin et Bernex) et les communes périurbaines 42 (principalement Collonge-Bellerive, Troinex et Corsier).

Schématiquement, les personnes en provenance de l'extérieur du canton s'installent en ville de Genève, tandis que les personnes qui déménagent à l'intérieur du canton quittent la ville de Genève pour s'établir dans les communes périphériques

Treize communes perdent des habitants en 2018. Les plus fortes baisses sont enregistrées à Vernier (- 350 habitants) et à Pregny-Chambésy (- 246). A l'opposé, la commune de Meyrin connaît la plus forte augmentation (+ 1 091), devant Lancy (+ 949) et la ville de Genève (+ 685), principalement dans les secteurs Florissant - Malagnou (+ 495) et Champel - Roseraie (+ 290). Les nombreux nouveaux logements construits à Meyrin, dans le quartier des Vergers, et à Lancy, dans le quartier de la Chapelle - Les Sciers, expliquent en partie cette croissance. Les autres communes avec des augmentations marquées, sont : Chêne-Bougeries (+ 372), Bernex (+ 266), Carouge (+ 137) et Versoix (+ 117).

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Des compléments d'information dans le domaine de la population peuvent être consultés sur le site Internet de l'OCSTAT :

- [Etat et évolution de la population \(https://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_01\)](https://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_01)
- [Migration et intégration \(https://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_02\)](https://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_02)

⁷ Par ordre de taille décroissant : Genève, Vernier, Lancy, Meyrin, Carouge, Onex, Thônex, Versoix, Chêne-Bougeries, Grand-Saconnex, Veyrier, Plan-les-Ouates et Bernex.

⁸ Communes de la première couronne : Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Lancy, Onex et Vernier.

⁹ Communes de la deuxième couronne : Bardonnex, Bernex, Confignon, Meyrin, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Puplinge, Satigny, Thônex, Versoix et Veyrier.

¹⁰ Communes périurbaines : Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bellevue, Cartigny, Céligny, Chancy, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Dardagny, Genthod, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Pregny-Chambésy, Presinge, Russin, Soral, Troinex et Vandoeuvres.